

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

Séance du 05 juillet 2012

DCM N° 12-07-20

**Objet : Manifestation Etudiant dans ma Ville.**

**Rapporteur : M. LEKADIR, Conseiller Délégué**

Forte du succès rencontré au cours des éditions précédentes et de la mobilisation de nombreuses associations étudiantes pour créer l'évènement, la Ville de Metz reconduit pour 2012 l'opération Etudiant dans ma Ville du 26 au 29 septembre 2012, en partenariat avec les associations étudiantes messines.

Pour cette nouvelle édition, il a été proposé d'étendre la manifestation sur 4 jours afin de mobiliser encore davantage d'étudiants, de leur faciliter l'accès à certains lieux du centre-ville.

Ainsi, mercredi 26 septembre, les associations étudiantes proposeront des animations ouvertes aux étudiants et aux Messins en mairie (expositions, projections vidéos, jeux, danse, formes théâtrales, concerts...). Jeudi 27 septembre, les étudiants pourront bénéficier de réductions grâce au concours des commerçants du centre-ville (bars, cinéma, restaurants...), et accéder plus facilement à des spectacles. Vendredi 28 septembre, l'association étudiante du Théâtre Universitaire de Metz proposera une soirée théâtre à l'Espace Bernard Marie Koltès, de même, des micro-événements se tiendront dans les différents campus, afin d'annoncer de manière festive, la grande journée de clôture, prévue samedi 29 septembre, de 14h à 23h, sur une place emblématique du centre-ville, la place de la République.

Au programme de la grande journée de clôture :

- défilé des grandes écoles d'ingénieurs à travers les rues du centre-ville
- village associatif tenu par différentes associations étudiantes
- auberge espagnole
- soirée concerts
- animations diverses

Comme chaque année, la manifestation est organisée en mobilisant les associations étudiantes. 10 d'entre elles sollicitent une aide financière de la Ville de Metz pour la réalisation de leur projet dans le cadre de cette journée. Les associations étudiantes LES

PETITS CLAPS, la Compagnie TEATRON et le CRI BIJ s'uniront pour proposer des animations à l'Hôtel de Ville, mercredi 26 septembre, de 14h à 23h. Les associations des Elèves des Arts et Métiers Paris Tech (ENSAM), de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz (ENIM), de l'Ecole Supérieure d'Electricité (SUPELEC), de l'Institut Supérieur Franco-Allemand des Techniques, d'Economie et des Sciences (ISFATES), de l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction (ESITC) animeront le défilé des étudiants dans les rues du centre-ville et sollicitent à ce titre une aide financière de 1250 €. L'Association Inter-Cultures Promotion (AICP) coordonnera l'organisation de l'auberge espagnole pour laquelle une subvention de 1 500 € est demandée. Pour sa part, la Compagnie TEATRON proposera la réalisation d'un spectacle vivant à l'Espace Bernard-Marie Koltès. Il est proposé une aide financière de 3000 €. Enfin, l'Association DIFFU'SON organisera le concert de clôture de la journée pour un montant de 10 000 €.

Les subventions consacrées à l'opération s'élèvent à 16 215 €. Le Conseil Régional et Metz Métropole seront sollicités pour une participation financière.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Les Commissions compétentes entendues,

**CONSIDERANT** la politique de la Ville de Metz dans le cadre de son soutien à la vie étudiante et à son ouverture sur le centre ville,

### **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**DECIDE :**

**D'accorder les subventions** suivantes aux associations ci-dessous mentionnées :

- Cri Bij :	300 €
- L'Association des Elèves des Arts et Métiers Paris Tech :	1 250 €
- Compagnie Teatron :	3 000 €
- Association Diffu'son :	10 000 €
- Association Les Petits Claps :	165 €
- Association Inter-Cultures Promotion :	1 500 €

La dépense totale s'élève à **16 215 €**. Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2012.

**AUTORISE :**

Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées et à percevoir les subventions auxquelles la Ville pourrait prétendre.

Vu et présenté pour enrôlement,  
Signé :  
Le Conseiller Délégué :

Hacène LEKADIR

Service à l'origine de la DCM : Service Animation, jeunesse, éducation populaire, vie étudiante.

Commissions : JEUNESSE et FINANCES.

Référence nomenclature «ACTES» : 7.5

Séance ouverte à 16h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 36

Absents : 19

Dont excusés : 19

**Décision : ADOPTEE A L'UNANIMITE**